

Projet éolien de la Vallée de Vollars

LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Rétrospective sur la co-construction passée



Septembre 2023

Distribution en porte-à-porte de
la Lettre d'information n°1

Assemblée de lancement du 25 septembre 2023

- Présentation du projet et des études
- Echanges et questions au porteur de projet
- Propositions des habitants pour le projet et la concertation



Novembre 2023

Distribution de la
Lettre d'information
n°2



Atelier du 4 décembre 2023

- Définition des points de vue des photomontages
- Baptême du projet



Site internet informatif
et participatif du projet



Février 2024

Distribution en porte-à-porte
de la Lettre d'information n°3

Atelier du 18 mars 2024

- Discussion sur les mesures compensatoires



À suivre...
La démarche de
concertation se poursuit
jusqu'au dépôt du projet

Projet éolien de la Vallée de Vollars

LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Le projet de territoire et les mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement au service du projet de territoire

Inscrites dans la loi, ces mesures visent à accompagner l'insertion du projet éolien dans le territoire considéré, en apportant un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité, de sensibilisation du public à la protection de l'environnement, de transition énergétique ou d'amélioration du cadre de vie des habitants.



Des mesures
construites en
concertation



Financées et mises en
place par le
développeur éolien



Un projet tourné vers
l'intérêt commun



Pour construire un réel
projet de territoire qui
profite à tous



Une première
réflexion amorcée
en mars 2024 avec
le territoire

Revalorisation
des paysages

Mise en valeur
du cadre de vie

Mise en état
du patrimoine

